



CONCEPTION ET RÉALISATION SYSTÈMES AUTOMATIQUES (CRSA)

Le technicien supérieur en Conception et réalisation de systèmes automatiques (CRSA) exerce son métier dans des entreprises de toutes tailles concevant, réalisant, ou exploitant des systèmes automatiques. Son expertise technique et sa polyvalence lui permettent de s'adapter aux évolutions technologiques permanentes et de s'intégrer plus facilement aux nouvelles organisations des services techniques.

Il peut intervenir dans de nombreuses activités du cycle de vie technique d'un système, de sa conception à son amélioration continue, dans un contexte réglementaire et normatif fortement contraint, tout en intégrant à la fois des préoccupations commerciales, économiques, de développement durable et de consommation énergétique. Il est

un agent de maîtrise régulièrement amené à travailler dans le cadre de projets ou d'interventions techniques où ses compétences sont utilisées pour conduire en autonomie une équipe. En contact avec les utilisateurs, les clients, les services de l'entreprise, il met en oeuvre des compétences relationnelles et de communication.

Le technicien supérieur CRSA peut exercer ses activités essentiellement dans trois types d'entreprises :

- les entreprises utilisatrices de systèmes automatiques et d'équipements automatisés,
- les entreprises réalisatrices de systèmes automatiques et d'équipements automatisés,
- les sociétés de services en automatismes.

La formation comporte **8 semaines en entreprise** en fin de première année.







COMMENT Y ACCÉDER ?

Sont recrutés sur dossier :

I Bac STI2D

I Bac Général (SI)

I Bac Pro MEI ou MELEC

COMMENT S'INSCRIRE ?

Site d'accès :

WWW.PARCOURSUP.FR

LE BTS, ET APRÈS ?

■ Poursuites d'études

- Prépa ATS
- Licence pro acquisition de données, qualifaication d'appareillage en milieu industriel

■ Insertion Vie Active

- Technicien(ne) d'essai
- Électromécanicien (ne)
- Technicien(ne) de bureau d'étude
- Technicien(ne) en automatisme
- Technicien(ne) de maintenance industrielle







Grille horaire

BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques

Enseignements	Horaire de 1ère année			Horaire de 2ème année		
	Par semaine	a + b + c ⁽²⁾	Par année ⁽³⁾	Par semaine	a + b + c ⁽²⁾	Par année ⁽³⁾
Culture générale et expression	3	2+1+0	90	3	2 + 1 + 0	90
2. Langue vivante : anglais	2	1+1+0	60	2	1+1+0	60
3. Mathématiques	3	2+1+0	90	3	2+1+0	90
4. Sciences physiques et chimiques appliquées	4	2+0+2	120	4	2+0+2	120
5. Conception des systèmes automatiques	17	4 + 5 + 8 ⁽⁴⁾	510	14	4 + 0 + 10 ⁽⁴⁾	420
6. Conduite et réalisation d'un projet	3	0+0+3	90	6	0+0+6	204
Horaire total		11 + 8 + 13	960 ⁽¹⁾		11 + 3 + 18	984 ⁽¹⁾
Langue vivante facultative	1	1+0+0	30	1	1+0+0	28
(autre que l'anglais)						
Accompagnement personnalisé	120 heures pour les 2 années					

- (1): Les horaires ne tiennent pas compte des six semaines de stage en milieu professionnel.
- (2) : a : cours en division entière, b : travaux dirigés ou pratiques de laboratoire, c : travaux pratiques d'atelier
- (3): L'horaire annuel est donné à titre indicatif.
- (4): Enseignement partagé par deux professeurs:
 - un professeur de mécanique ou génie mécanique construction,
 - un professeur de génie mécanique ou (et) un professeur de génie électrotechnique.